

n° 184

JUN  
JUILLET  
AOUT  
2007

1,37€

# snu92

BULLETIN TRIMESTRIEL DES INSTITUTEURS PROFESSEURS DES ECOLES ET P.E.G.C. DES HAUTS- DE- SEINE



## De Bagneux à Nevers...

**2 CONSULTATION CSI**

**3-7 CONGRÈS**

**8 Résolutions**

3, bis rue Waldeck Rochet  
92000 NANTERRE  
Téléphone 01 47 24 16 40  
Fax 01 47 25 52 49  
Courriel : [snu92@snuipp.fr](mailto:snu92@snuipp.fr)  
<http://92.snuipp.fr>



Fédération Syndicale Unitaire

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**Aline Becker  
Jacky Lizé**TRÉSORERIE/FICHER**Jean-Pierre Devaux  
Véronique Danes  
Anne Guignon**SECTEUR ADMINISTRATIF**Sophie Verbrugge  
Anne Guignon  
Eric Racofier  
Philippe Dupont  
Yves Briand**FORMATION - PÉDAGOGIE**Éveline Mathonnière  
Annie Faure  
Céline Potvin**DÉBUT DE CARRIÈRE**

Eric Racofier

**SOCIAL - LAÏCITÉ**

Yves Briand

**DIRECTION D'ÉCOLE**Sophie Verbrugge  
Patrick Rabeau**A.S.H.**Jacqueline Belhomme  
Anne-Marie Hamon-Brière  
Christel Vergniol**COMMUNICATION**

Yves Briand

**SUIVI DES SOUS-SECTIONS**Patrick Rabeau  
Éveline Mathonnière**I.U.F.M.**Eric Racofier  
Céline Potvin**LIAISON AVEC LE NATIONAL**Aline Becker  
Jacky Lizé**RETRAITÉS - PROTECTION SOCIALE**Yolande Traimond  
Anne-Marie Mossant  
Anne-Marie François  
Gérard Le Corre  
Yves Briand**AIDE-ÉDUCATEURS, ASSISTANTS D'ÉDUCATION**

Jacky Lizé



La délégation du SNUipp 92 : Pascal Houdu, Christel Vergniol, Kattaline Elizondo, Jacky Lizé, Eric Racofier, Aline Becker et Céline Potvin.

Avec **55,04 %** d'hommes pour **44,96 %** de femmes, l'assemblée était plus masculine que l'ensemble des actifs syndiqués... et bien sûr que la profession.  
Moyenne d'âge : avec **43,39** ans, elle est au-dessus de la moyenne des actifs syndiqués (41,69). Adjoint en élémentaire : **42,8 %**, adjoint en maternelle : **11,8 %**, directeur élémentaire : **10 %**, directeur maternelle : **6,7 %**, titulaire remplaçant : **11 %**, ASH : **11 %**, psychologue : **1 %**, SEGPA : **0,2 %**, Formateur : **1,85 %**, PEGC : **1,85 %**, enfin retraités : **1,8 %**  
Tendances : UA **41,88 %**, EE **17,80 %** et **40,3 %** de hors tendance.

## Consultation sur l'adhésion de la FSU à la CSI

A la question "Êtes-vous favorable à l'adhésion de la FSU à la CSI ?"  
Les syndiqués de la FSU ont répondu **OUI à 80,6 %** et **NON à 19,4 %**.  
Le secrétariat général entreprend donc les démarches d'adhésion.  
Dans le Hauts de Seine au SNUipp les résultats sont les suivants :  
Inscrits : 1 788 Votants : 367 Blancs/Nuls : 5  
**Oui** : 245 (**67.68 %**) **Non** : 80 (**22.1 %**) **ABS** : 37 (10,22 %).

National	<b>oui</b>	<b>non</b>
SNUipp	77,26 %	22,73 %
SNES	81,45 %	18,54 %
SNESUP	74,48 %	25,51 %
SNEP	94,08 %	5,91 %
SNUCLIAS	91,61 %	8,38 %
SNASUB	54,84 %	45,15 %



Bureau départemental  
Permanences Section du SNU 92  
3, bis rue Waldeck Rochet  
92000 NANTERRE

Tél : 01 47 24 16 40  
Fax : 01 47 25 52 49  
Courriel : [snu92@snuipp.fr](mailto:snu92@snuipp.fr)  
<http://92.snuipp.fr>

C.C.P. PARIS 19.929.50F

Caisse de solidarité  
C.C.P. : PARIS 22.002.40W

**Le SNUipp 92  
sera fermé  
du 9 juillet  
au 20 août  
BONNES VACANCES**

N° 184 - 3<sup>ème</sup> trimestre 2007 - Prix 1,37 €

Secrétaire de rédaction de SNU 92 : Yves BRIAND • Directeur de publication : Jacky Lizé

Imprimé au siège de la section

Commission Paritaire n° 1108 S 06748 • Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2006 ISSN 1252 0586



Représenter les syndiqués des Hauts-de-Seine au congrès national du Snuipp, une belle mais stressante responsabilité.

C'est en nombre que la délégation du Snuipp 92 s'est rendue au congrès national de Nevers. Sept militants, expérimentés ou en apprentissage (je fais partie de la seconde catégorie!), parmi 400 venant de toute la France, tous rassemblés pour défendre l'École.

Ce premier congrès m'a permis notamment de mieux comprendre comment sont élaborés les mandats du Snuipp. C'est cet éclairage que je voudrais faire partager.

Au début, les textes préparatoires au congrès national sont envoyés à chaque syndiqué (c'est le « p'tit gris », pour les habitués!). Les sections départementales organisent alors des temps d'échange et de

réflexion sur les 4 thèmes des textes (Comment réussir l'école, Organisation et fonctionnement de l'école, L'école et ses personnels, Quel syndicalisme pour agir en France et dans le monde?) Au cours de ces commissions ouvertes à tous les syndiqués, libre à chacun de donner son avis, discuter les textes, proposer des modifications. Puis, à partir de ces réflexions, des amendements sont écrits pour modifier les textes préparatoires; ils sont présentés et votés pendant le congrès départemental. A Nevers, nous étions donc mandatés pour porter et défendre les amendements votés dans le 92. Après le travail de présentation en commission des différents textes départementaux, à la fin du congrès national, il faut voter les textes qui ont été remaniés pour faire synthèse des amendements départementaux. Il s'agit alors de ne pas perdre de vue les mandats qui nous ont été confiés, et voter dans le sens de notre congrès départemental. Enfin, les amendements retenus sont ajoutés aux mandats du Snuipp existants.

C'est ainsi que, tous les trois ans, les textes régissant le Snuipp sont retravaillés ou complétés pour défendre au mieux les valeurs d'égalité, de solidarité et de justice sociale.

Christel Vergniol



Jeune PE et militante, me voici le 6 juin au Congrès National de Nevers. Dès mon arrivée, je constate rapidement au vu des nombreux amendements proposés par les différents départements, l'ampleur du travail réalisé au quotidien, par l'ensemble des sections. Je tente pendant ces trois jours d'emmagasiner un maximum d'informations et de déchiffrer la multitude

d'abréviations utilisées (ENAF, LOLF, FPTLV, BOP, ...).

Moments enrichissants sur le plan humain et très denses sur le plan syndical.

En effet, la réunion de toutes les sections m'a permis de mieux cerner la variété des revendications selon les régions.

Ces moments d'échanges me confortent dans l'idée que l'individualisme tant prôné dans la société actuelle n'est pas prêt de prendre le dessus sur la solidarité et la nécessaire réflexion collective.

Je sors de ce congrès, confiante et certaine que demain, nous serons là, ensemble, pour défendre nos valeurs.

Kattaline Elizondo

## Pas de vacances pour nos revendications!

Ce dernier numéro de l'année scolaire du SNU92 est presque entièrement consacré au 7<sup>e</sup> Congrès du SNUipp. Ce moment important pour la vie et l'évolution de notre syndicat fut riche en débats, analyses et perspectives tant au niveau départemental que national.

Vous trouverez donc dans ce SNU92 des compte-rendus bien évidemment non exhaustifs des débats et des mandats à l'issue de ce Congrès. Des sujets essentiels tels que la maternelle et la question de la scolarisation obligatoire dès 3 ans ou de la direction et du fonctionnement d'école, du déroulement des carrières, de la précarité dans les écoles, de la place des jeunes et des femmes dans le syndicat par exemple sont évoqués dans les différents articles. Tout cela est le reflet du dynamisme et de la démocratie au sein de notre syndicat.

On aurait pu supposer qu'il y aurait une part de résignation et de fatalisme dans ce contexte post et pré électoral. Il n'en fut rien, bien au contraire. C'est une volonté de continuer notre action pour la défense et la transformation de l'École, des Services Publics et de ses agents, mais aussi pour redonner du sens à la solidarité et à la justice sociale qui s'est affirmée au cours des différentes étapes de ce Congrès.

Nous espérons que la lecture de ce numéro spécial vous apportera de premiers éclairages sur l'évolution des revendications du SNUipp mais aussi sur les combats à venir à mener ensemble. En attendant de vous retrouver dès la rentrée, nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances.

Aline Becker – Jacky Lizé



## Thème 1 Comment réussir l'école?

Depuis le congrès de Seignosse, l'école a été attaquée de toutes parts: Loi Fillon, injonctions ministérielles autoritaires, considération de l'école comme un secteur économique identique aux autres...

Le congrès de Nevers a donc souhaité porter, un projet fort de transformation de l'école pour la réussite de tous les élèves.

Voici quelques points importants de ce projet.

### ► La difficulté scolaire

L'unique réponse à la difficulté scolaire dans la nouvelle loi d'orientation est le PPRE. Or celui-ci ne vise que les compétences du socle commun. Ces compétences risquent donc de se transformer en « connaissances et compétences/plancher » pour les élèves les plus en difficulté. Le PPRE, de plus, participe à une conception individualisante et inégalitaire des parcours scolaires. Il ne doit pas renvoyer la responsabilité de la difficulté scolaire à l'enfant et à sa famille.

Le SNUipp continue donc d'exiger des RASED complets et en nombre suffisant avec une intervention de ceux-ci dès le cycle 1. Il revendique aussi du temps institutionnel remplacé pour permettre les rencontres avec les différents partenaires de l'école mais aussi extérieurs à l'école.

De plus il reste des enfants en grande difficulté scolaire ne relevant pas de la MDPH, pour lesquels il est urgent de réfléchir à la création de dispositifs adaptés, pour l'instant inexistant.

### ► Polyvalence et travail en équipe, pratiques pédagogiques différentes : peut-être une partie de la solution ?

La polyvalence du maître, véritable fondement de notre métier, doit s'articuler aujourd'hui à la polyvalence d'équipe, pour faire face aux nouvelles obligations de l'école (langue vivante, B2i, sans parler de l'évolution rapide des savoirs...) mais aussi aux exigences de plus en plus grandes qui pèsent sur elle.

Cela rend indispensable un travail d'équipe qui ne peut se réaliser uniquement sur la 27<sup>e</sup> heure. Les revendications du SNUipp de « plus de maître que de classe » et de « plus de temps de concertation » restent donc d'actualité!

Le SNUipp fait le choix de s'appuyer sur l'aspect créatif du métier et sur l'évolution des pratiques nécessaires pour une école ambitieuse pour tous. Il faut donc que

celles-ci puissent s'appuyer sur les résultats de la recherche actuelle. Cette diffusion devrait être facilitée, en particulier, par les maîtres formateurs et les conseillers pédagogiques. Pour cela, les enseignants doivent pouvoir accéder à une formation continue de qualité et plus importante en terme d'heures.

### ► L'école maternelle : une école mise à mal

En quelques années, les conditions de scolarisation en maternelle se sont dégradées :

- hausse des effectifs
- non-priorité des remplacements
- variable d'ajustement dans les décisions de carte scolaire
- baisse notable de la scolarisation des moins de 3 ans...

Le SNUipp réaffirme et demande que l'école maternelle garde sa spécificité avec :

- une pédagogie adaptée
- des conditions d'accueil redéfinies
- un encadrement de qualité
- le droit et la possibilité de proposer un aménagement du temps scolaire sans remettre en cause la scolarisation à plein temps
- une formation initiale et continue améliorée et en lien avec la recherche
- des évaluations à développer en tant que processus dynamique au service d'une pédagogie différenciée

C'est pourquoi le congrès de Nevers s'est engagé à organiser dès la rentrée une campagne pour promouvoir l'école maternelle et à mener une large réflexion sur l'obligation scolaire à 3 ans (ses effets positifs et/ou négatifs et ses enjeux).

### ► Scolarisation des élèves en situation de handicap

En consacrant le droit à la scolarisation des jeunes en situation de handicap, la loi du 11 février 2005 a répondu en partie aux demandes exprimées depuis de nombreuses années par les parents et les associations du handicap. Le SNUipp s'est engagé à mettre tout en œuvre pour obtenir une scolarisation de qualité pour tous. Il a dénoncé avec les parents et les associations à travers le « Manifeste pour le droit à l'école », l'absence de moyens supplémentaires (hormis les AVS), une nouvelle organisation non anticipée, des nouveaux fonctionnements peu lisibles, des inégalités selon les départements, un manque cruel d'enseignants référents...

Cette scolarisation doit pouvoir être assurée partout par l'Éducation Nationale de manière diversifiée et adaptée aux élèves, que ce soit dans les établissements scolaires, individuellement ou collectivement (Clis, UPI) ou encore au sein des établissements médico-sociaux (IME, IMpro) et sanitaires (hôpital) avec des enseignants spécialisés.

Pour que la scolarisation des enfants en situation de handicap se fasse dans les meilleures conditions possibles, le SNUipp exige :

- l'information sur la loi du 11/02/2005 tant pour les familles que pour les professionnels

- la formation des personnels enseignants à ce sujet doit être une priorité et le nombre d'enseignants spécialisés doit augmenter sensiblement

- pour ces élèves, un accompagnement (en plus des enseignants) suffisant en nombre et formé

- des enseignants spécialisés pour aider à la scolarisation et l'accompagnement pédagogique des élèves en situation de handicap en co-intervention dans les classes. Mais aussi pour apporter les aides nécessaires aux équipes

- des enseignants référents en nombre
- des conditions de coopération et de partenariat améliorées : temps de concertation reconnu, effectifs adaptés, moyens matériels...

De plus il est indispensable que les centres de soins se développent sur tout le territoire. Il faut un engagement fort et les moyens nécessaires du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'État pour réussir ce projet ambitieux de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Céline Potvin



## Thème 2 Organisation et fonctionnement de l'école.

*Ce thème a été largement enrichi par les contributions des congrès départementaux et a fait l'objet de débats parfois contradictoires lors des commissions du congrès national.*

### ► L'école aux prises des politiques libérales

En préalable aux orientations prises par le congrès, le texte rappelle le contexte dans lequel se place le fonctionnement actuel de l'école. En effet, les politiques de réduction des dépenses publiques ont des conséquences lourdes sur le Service Public d'Éducation. L'éducation, considérée d'abord comme un coût qu'il faut réduire, a vu se succéder des politiques renonçant à toute ambition pour la réussite de tous et rendant impossible une véritable transformation de l'école en ce sens. L'investissement éducatif, tel qu'il est conçu par le gouvernement, à travers notamment la loi Fillon et son socle commun, la modification des programmes, la réforme de l'éducation prioritaire ou encore la loi de prévention de la délinquance, exonère l'État de tout engagement pour apporter des réponses aux difficultés et reporte la possibilité de réussir sur la seule responsabilité des individus. De même, les réformes structurelles, avec la LOLF ou la loi sur les libertés et responsabilités locales qui permet d'expérimenter les EPEP renforcent le désengagement de l'État.

### ► Des mesures organisationnelles dictées par les choix budgétaires

Dans ce contexte, les questions budgétaires se sont déclinées au travers de propositions. Concernant la limitation des effectifs, une nécessaire popularisation de nos revendications pour mieux mobiliser dans le cadre de la carte scolaire, a été réaffirmée. Le SNUipp est mandaté pour exiger que soit systématiquement pris en compte dans les effectifs pour la carte scolaire, tous les élèves scolarisés dans des conditions particulières (CLIS, CLIN, élèves porteurs de handicap...). Les mécanismes de la LOLF, avec en particulier la fongibilité asymétrique et le plafond d'emploi, sont les outils d'une gestion managériale que le SNUipp dénonce et qui ont des conséquences sur le fonctionnement des écoles et la situation des collègues. La discussion s'est donc engagée sur les moyens d'agir sur les décisions budgétaires. Le congrès a porté l'exigence de transparence dans l'élaboration des budgets opérationnels de pro-

grammes et s'est engagé à se doter d'outils facilitant l'intervention des représentants des personnels. Autre aspect en lien avec les questions budgétaires est celui de l'argent à l'école. L'étude faite à la demande du SNUipp avait montré un écart de 1 à 10 concernant le montant des crédits pédagogiques. Les débats du congrès ont abouti à prévoir un cahier des charges national pour l'équipement indispensable à la scolarisation, sous tous ses aspects (pédagogique, culturel, sportif...). Le texte rappelle également le principe de gratuité qui doit s'appliquer partout et revendique l'augmentation des crédits pédagogiques avec une péréquation garantie par l'état.

L'expérimentation des EPEP ou la suppression de la sectorisation sont des projets qui pourraient fortement modifier l'organisation des écoles. La remise en cause de la carte scolaire a conduit le congrès à réaffirmer la nécessité d'élaborer le périmètre scolaire en concertation avec les partenaires, ainsi qu'à renforcer le lien entre la politique de la ville et la sectorisation afin d'assurer une vraie mixité sociale. Le SNUipp engagera une campagne d'opinion sur ce thème. Un grand nombre de sections départementales ont également fait émerger la demande d'une campagne nationale afin d'alerter l'opinion publique et les usagers sur les conséquences de la mise en place des EPEP. Le SNUipp prendra les contacts unitaires pour construire une mobilisation avec l'ensemble des partenaires de l'École.

### ► Pour un autre fonctionnement de l'école

Si la question de l'organisation de l'école a suscité de nombreux débats, deux sujets d'actualité - la direction et le fonctionnement de l'école et l'intégration des IUFM aux universités - ont été au cœur de la réflexion sur le fonctionnement même de l'école et sa transformation. Les débats autour d'un fonctionnement plus démocratique de l'école ont très vite abouti à un accord sur le renforcement du conseil des maîtres et sa reconnaissance institutionnelle. En revanche, la question de la direction d'école a provoqué des débats parfois contradictoires. La crainte de déboucher sur un statut hiérarchique a conduit une moitié de la commission qui travaillait sur ce thème à ne pas envisager la mise en place d'une formation qualifiante comme l'un des moyens de revaloriser la fonction de direction. Ce mandat porté par notre délégation est encore trop éloigné des mandats nationaux actuels. En effet, la proposition de

mettre en place, dans le cadre d'un stage d'un an, une formation spécifique dont le contenu intègre la préparation au travail en équipe avec la place et le rôle du directeur et du conseil des maîtres ainsi que la préparation au travail avec les divers partenaires, et qui pourrait être similaire à la formation CAPA-SH, n'est pas encore suffisamment débattu. En revanche, les débats ont permis d'avancer sur la reconnaissance de la spécificité de la fonction de direction. Le congrès a par ailleurs pris la résolution de mener la réflexion sur ce thème avec la profession et d'envisager dès la rentrée des actions dans un cadre le plus large possible. En lien avec le fonctionnement des écoles, la question des nouveaux métiers a volontairement été traitée séparément de celle concernant les personnels et leur statut. Mais il a été difficile de dissocier les enjeux des nouveaux métiers de la problématique des emplois précaires en place dans l'éducation nationale. Les dispositifs de réussite éducative qui externalisent la difficulté scolaire posent également le problème du manque de personnel, autre qu'enseignant, dans les écoles.

La question de la formation des enseignants étant essentielle pour l'avenir du système éducatif, avec des incidences sur la conception du métier et sur l'évolution des pratiques, l'intégration des IUFM aux universités, prévue pour avril 2008, a suscité de grandes inquiétudes. L'exigence d'un cadrage national est un préalable indispensable à toute intégration, mais ne suffit pas à répondre aux exigences pour une revalorisation de la formation (rôle et fonctionnement du stage filé, durée de la formation, reconnaissance par un master...). La place de la formation continue ne peut pas non plus être dissociée de cette transformation. Le congrès s'est donc engagé à mener une campagne avec les personnels pour faire avancer les propositions du SNUipp sur les contenus et l'organisation de la formation initiale et continue. Il apparaît en effet nécessaire de montrer les cohérences entre tous les aspects de la formation, qu'elle soit initiale, continue ou qu'elle soit en lien avec la recherche et l'expérimentation.

L'ensemble de ces sujets traités ne peuvent évidemment pas être dissociés de ceux abordés dans le thème 1 qui portent sur les enjeux de la transformation de l'école ou le thème 3 qui traite de l'école et ses personnels.

Aline Becker



## Thème 3 L'école et ses personnels

*La délégation du 92 venait à Nevers avec des mandats clairs validés par notre congrès départemental. Le travail en commission s'est déroulé en deux temps.*

### ► La précarité dans l'école

Le premier temps a essentiellement traité du statut des personnels précaires à travers l'affirmation des nouvelles missions dans l'École et donc de l'existence de nouveaux métiers. Les débats allaient dans le sens de nos mandats à savoir la création d'emplois pérennes accompagnés d'une réelle formation adaptée aux missions. De même, le congrès a acté le fait que le SNUipp dans la FSU puisse accompagner ces collègues aujourd'hui précaires dans leurs démarches administratives y compris aux prud'hommes en cas de besoin.

### ► Nos carrières

Le second temps de travail concernait les carrières des enseignants du 1er degré. Forts de nos mandats départementaux, nous avons réaffirmé notre exigence d'une revalorisation de notre métier y compris par l'élargissement de l'accès à la hors classe. Notre amendement n'a pas été retenu en l'état et dans ces termes mais apparaît dans le texte final du congrès la volonté ferme de mettre en débat cette question de l'évolution de carrière avec toute la profession par une campagne d'information s'appuyant sur des données et statistiques objectives.

Il ressort en tout cas notre détermination à exiger l'existence d'un corps unique de PE avec un indice terminal de 783 (dernier indice de la hors classe).

Le congrès national comme celui du 92 a réaffirmé l'urgence d'une médecine préventive des personnels digne de ce nom. Pour conclure, le travail mené à Nevers a permis à notre délégation de se réapproprier les mandats du SNU, de retravailler les questions pas toujours abordées lors de nos réunions et surtout de porter des idées neuves, progressistes et fidèles à nos valeurs.

Éric Racofier

Participer à un congrès national, partir plusieurs jours en délégation et ainsi représenter notre département me semblait avant tout une lourde responsabilité. Même si je milite depuis maintenant quelques années, et que mon implication au sein du SNUipp92 est grandissante, porter la voix des syndiqués des Hauts-de-Seine au niveau national m'effrayait un peu.

Heureusement, grâce à son nombre de syndiqués, la section du 92 a la chance d'avoir une grande délégation puisque nous étions sept, alors que la plupart des autres sections ne peuvent envoyer plus de trois ou quatre représentants. De ce fait, militants chevronnés et débutants peuvent partir ensemble, et ainsi à la fois assurer une bonne représentation et permettre aux plus novices de découvrir ce qu'est un congrès national. De plus, cela me semblait un passage obligé dans mon parcours militant. Donc me sachant encadré, c'est plus rassuré que je suis parti à Nevers. Les jours précédents, on m'assurait que participer à un congrès national était un moment important car riche d'enseignements, et ça a bien sûr été le cas.

À la question : « un congrès national est-ce un congrès départemental en plus grand ? », je répondrais à la fois « oui » et « non ». Effectivement, on retrouve la trame c'est-à-dire la volonté de faire le bilan des trois années écoulées, les commissions pour discuter des différents thèmes et préparer les amendements et puis les séances de votes.

Et pourtant c'est bien différent de part la dimension : près de 400 congressistes, la durée : 4 journées, la diversité : des militants venant des quatre coins de la France et pas uniquement métropolitaine, la densité : des séances de travail de parfois plus de 5 heures et puis bien sûr le fait que nous sommes en train de construire les textes référents du SNUipp c'est-à-dire les mandats sans lesquels nous perdons toute cohérence.

L'impression est donc d'être plongé pendant quelques jours au cœur du SNUipp. Au cœur de son fonctionnement et d'enfin réaliser que les idées que nous portons ne sont pas des paroles dictées par quelques mystérieux dirigeants obscurs, mais bel et bien le fruit d'un long travail de réflexion et de discussion avec le souhait de toujours préférer la synthèse à la confrontation. Ce mot « **synthèse** » souvent entendu dans les couloirs du SNUipp, il prenait enfin pleinement son sens et je pouvais presque le toucher du doigt tellement il était présent.

« Faire synthèse », une expression que je commence à comprendre : réécrire un texte pour qu'il convienne au plus grand nombre, plutôt que d'opposer par le vote des textes trop éloignés des mandats de l'ensemble des sections. *Faire synthèse*, c'est aussi le moyen pour une section de faire avancer ses mandats, plutôt que de risquer un refus en bloc lors d'un vote.

Concernant le 92, si les mandats départementaux que l'on portait sur la direction et le fonctionnement d'école n'ont pu être intégrés, certaines idées sont passées, et le texte a été modifié dans le sens de nos mandats. C'est aussi ce qui permet d'asseoir solidement nos revendications et de parler d'une seule voix tout en respectant la diversité au sein des sections et des militants.

C'est peut-être ça la démocratie...

Si comme on me l'avait promis, ces quelques jours passés à Nevers ont été d'une grande richesse sur le plan syndical, ils l'ont été aussi sur le plan humain. Je pense bien évidemment aux multiples rencontres avec les militants des autres sections, mais aussi le temps passé avec les membres de la délégation qui m'a permis de mieux les connaître.

J'ai pu en quelques jours mieux comprendre ce qu'était l'âme du SNUipp en assistant de près et en direct à l'élaboration des textes qui deviendront nos mandats pour ces trois prochaines années. Bien sûr, je n'ai pas le sentiment d'avoir été acteur dans ce congrès, mon inexpérience m'empêchant d'intervenir. Je me suis plutôt senti spectateur, mais spectateur d'un film dont j'aurais globalement compris l'histoire. Et je trouve que c'est déjà beaucoup pour une première fois.

Pascal Houdu



# Thème 4 Pas de service minimum pour le syndicalisme !

*Il ne saurait y avoir de Congrès syndical sans une discussion et des débats autour du syndicalisme, de ses enjeux, de son fonctionnement, de ses pratiques... Ce fut donc le cas à Nevers avec le thème 4 consacré au syndicalisme en France, en Europe et dans le monde. S'interroger sur le syndicalisme, c'est nécessairement se questionner sur la lutte contre les discriminations.*

## ► De tous les combats

Le SNUipp a donc réaffirmé sa volonté de continuer à être partie prenante de ces combats contre toutes sortes de discriminations (racisme, antisémitisme, xénophobie...) mais a aussi souhaité qu'on ouvre le champ de ces combats à d'autres types d'atteintes aux personnes et à leur dignité. Ainsi, il est inacceptable que des personnes handicapées puissent se voir mises à l'écart, privées des droits élémentaires. Bien évidemment, les revendications que porte le SNUipp pour la scolarisation des enfants handicapés trouvent toute leur place dans cette bataille mais c'est au-delà de cette simple question, essentielle s'il en est, que la société doit permettre à tous d'y trouver leur place. De même, les discriminations homophobes ou contre toutes autres orientations sexuelles ne doivent pas aboutir à ce que des citoyens se sentent exclus de la société. Pour cela, une éducation à la sexualité reconnaissant et respectant les choix de tous doit être réellement mise en place.

## ► Des libertés à préserver...

Un autre moment de la discussion a porté sur les libertés individuelles et des atteintes contre lesquelles nous nous devons d'être vigilants. Ce débat fut donc l'occasion de rappeler les nombreuses craintes et réserves souvent évoquées vis à vis de Base élèves et de la loi sur la prévention de la délinquance. Sur le premier point, il a été réaffirmé que certains champs (nationalité, suivi RASED...) ne devaient pas être considérés comme obligatoires. L'un des plus gros motifs d'inquiétude est la centralisation du fichier et de son éventuelle utilisation à d'autres fins. Sans nier l'utilité d'un tel outil pour la gestion quotidienne des écoles, le SNUipp a donc réitéré sa demande d'arrêt du dispositif et soutiendra

les collègues qui ne souhaitent pas ou plus s'y engager.

La mise en place du fichier centralisé des données de Base élève combinée à la « Loi de prévention de la délinquance » inquiète d'autant plus que nous sommes dans un contexte politique actuel visant à plus de répression et à la stigmatisation de certaines populations. Le SNUipp continuera avec la FSU à prendre toute sa place dans le Collectif national unitaire de lutte contre cette loi.

## ► ... En Europe et dans le monde

La partie internationale de l'action syndicale fut abordée par le biais de la discussion sur l'adhésion ou non de la FSU à la CSI (qui a obtenu une majorité de 80% de vote pour lors de la consultation) et des nécessaires convergences à établir pour lutter contre la mondialisation et ses effets négatifs sur les salariés et les plus démunis à travers le monde. Le SNUipp a également redit son opposition aux différents conflits armés ayant trop souvent pour but l'appropriation par certaines puissances de matières premières mettant en péril l'intégrité de pays et la liberté de leurs habitants.

## ► Avec quel syndicat ?

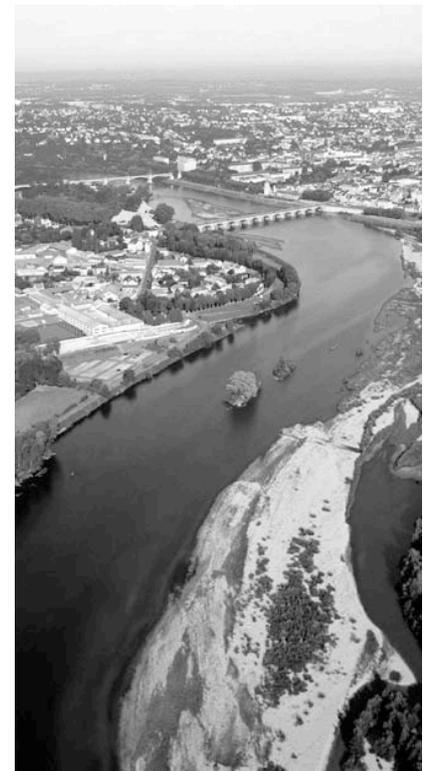
Pour pouvoir mettre en oeuvre tous ces combats, le SNUipp se doit bien évidemment de s'interroger sur ses propres pratiques et son fonctionnement. L'un des points importants de notre action est d'informer les personnels des diverses questions éducatives mais aussi plus générales comme on l'a vu précédemment, d'où la nécessité de s'interroger sur nos moyens d'information. Il est donc nécessaire que la presse nationale continue à informer les enseignants des enjeux éducatifs mais aussi de nos revendications et des différentes actions menées sur tout le territoire. Il est apparu, comme cela avait été le cas lors de notre congrès départemental, qu'il est également nécessaire de permettre au grand public de bénéficier d'informations sur l'état réel de l'École et sur nos propositions pour la transformation de celle-ci, d'où la nécessité de réfléchir à la mise en oeuvre de publications, à destination des parents d'élèves notamment. Une part plus importante d'information sur les difficultés

rencontrées par les collègues retraités ainsi que leurs revendications doit également être prévue dans notre presse nationale.

Se questionner sur notre fonctionnement, c'est aussi réfléchir sur les difficultés rencontrées pour permettre à un plus grand nombre de syndiqués de militer. La place des jeunes et des femmes doit donc être une place essentielle dans notre réflexion sur le renouvellement et la mise en place des équipes militantes et de nos instances. En ce qui concerne la féminisation des instances du SNUipp, il a été rappelé que cela devait être une préoccupation majeure de notre syndicat pour avoir des représentants à l'image de notre profession, féminisée à près de 80%, avec un minimum fixé à la parité.

Sur tous ces sujets, comme sur les trois autres thèmes, le SNUipp s'est fixé des objectifs ambitieux et des mandats clairs pour permettre à notre syndicat de mener au quotidien avec le plus grand nombre et dans la diversité les combats essentiels pour défendre nos valeurs !

Jacky Lizé



Le long fleuve tranquille du syndicalisme à Nevers...

### **S'opposer aux régressions, mobiliser et bâtir des alternatives avec tous (enseignants et personnels des écoles, parents d'élèves, opinion publique...)**

Les politiques libérales en œuvre en France depuis plusieurs années ont porté des attaques aux services publics, aux solidarités et à la justice sociale. L'indispensable investissement au service de tous est présenté comme une dépense excessive. Parmi de nombreuses mesures de régression sociale et pour réduire les dépenses publiques, le gouvernement persiste dans le choix de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux. Cette réduction massive de l'emploi public, avec le recours aux emplois précaires a des conséquences sur la qualité du service public et sur la situation des personnels. Derrière les annonces concernant les régimes spéciaux se profilent de nouvelles dégradations concernant les retraites de tous. Depuis des années, une vaste opération de dénigrement des fonctionnaires en général et des enseignants en particulier est organisée. Elle a ainsi préparé l'opinion aux reculs programmés.

Le mépris de l'engagement professionnel des enseignants des écoles, l'autoritarisme, le doute jeté sur l'École ont accompagné l'insuffisance des postes, les réductions budgétaires massives et la mise en place de la loi Fillon et du socle commun.

Le Président de la République a annoncé la couleur: il compte mettre en œuvre les projets développés pendant la campagne électorale: réduction du nombre de fonctionnaires, service minimum, cadeaux fiscaux...

Sans surprise, les premières annonces sur l'école sont conformes aux projets présentés pendant la campagne: vouvoiement, mérite, carte scolaire, service minimum... Le but poursuivi par le gouvernement est de diminuer les coûts (emplois, salaires...) en réduisant les missions assignées au service public d'éducation. Dans le même temps la responsabilité de l'échec est renvoyée aux élèves, aux familles et aux enseignants.

### **Plus que jamais les élèves, leurs parents et les enseignants ont besoin d'un autre projet pour l'école.**

L'école a un rôle essentiel dans la construction des apprentissages et des individus dans la société. Le SNUipp réaffirme la nécessité d'une culture commune en opposition au socle commun.

Pour garantir le droit à l'Éducation et répondre aux exigences de la jeunesse, il y a urgence à répondre aux besoins de formation et d'élévation des qualifications néces-

saies, aux besoins d'ouverture et d'éducation culturelle, de développement de l'esprit critique...

La lutte contre l'échec scolaire nécessite un investissement d'ampleur à l'opposé de la loi Fillon sur l'école qui doit être retirée. Plus que jamais il s'agit de porter notre projet de transformation de l'école qui vise véritablement la réussite de tous les élèves. Tant sur le plan qualitatif que quantitatif, il y a maintenant nécessité d'engager d'autres formes de travail dans les écoles et les collèges: prise en compte de l'augmentation de la charge de travail, temps de concertation reconnu, réflexion sur les contenus d'enseignement, maintien et développement de la formation initiale et continue en lien avec la recherche pédagogique, plus de maîtres que de classes, prévention et remédiation des difficultés scolaires dès la maternelle...

### **La représentativité du SNUipp dans les écoles maternelles et élémentaires lui donne une responsabilité essentielle:**

#### ► dans la défense et le développement du service public laïque d'éducation

- il y a nécessité de donner la priorité à la réussite de tous en améliorant les conditions de scolarisation des élèves et de travail des enseignants ce qui passe par la baisse des effectifs dans les classes, le développement de la mixité sociale, l'amélioration des remplacements, donc la création de postes.

- le rôle prépondérant et la spécificité de l'école maternelle pour les enfants de 2 à 6 ans doivent être rappelés,

- des mesures d'urgence pour les élèves fragilisés par leurs conditions de vie (ZEP difficultés scolaires...) et pour la scolarisation des enfants en situation de handicap doivent être prises.

- le réemploi des EVS avec un réel accompagnement (formation qualifiante), la reconnaissance des droits, l'amélioration salariale et la définition d'emplois statutaires dans les écoles avec plan de recrutement sont urgents pour en finir avec la précarité.

- le chantier de la direction et du fonctionnement de l'école, nécessite l'ouverture de vraies négociations prenant en compte les revendications des personnels exprimées dans toutes les consultations: temps de décharge et de concertation, maîtres supplémentaires...

Le projet d'EPEP doit être abandonné.

#### ► dans la défense et l'amélioration de la situation des personnels

**L'année même de la fin théorique du plan d'intégration des instituteurs dans le corps des PE, pratiquement 20 ans après le passage aux 26 h + 1, les inégalités dans le déroulement des carrières et les conditions de travail dégradées des enseignants des écoles sont prégnantes. La situation mérite un réel traitement. Le Snuipp décide d'interpeller le gouvernement à ce sujet. Il organisera dès la rentrée le débat et la mobilisation des personnels avec l'objectif d'imposer la prise en compte de la difficulté à exercer pleinement notre métier d'enseignant au service de la réussite de tous les élèves: conditions et temps de travail, rémunération, carrière.**

#### ► dans la défense et la promotion des droits et libertés

- Les arrestations de familles sans papiers et les reconduites à la frontière doivent cesser. Le SNUipp, dans le RESF, poursuivra son action pour qu'il ne manque aucun élève dans les classes.

- L'application Base élèves est généralisée dans certains départements. Le risque de fichage et le contenu actuel de celle-ci inquiètent. Le SNUipp demande l'arrêt de son utilisation. Il appelle les écoles à ne pas rentrer dans le dispositif ou à neutraliser certains champs.

- Les menaces qui pèsent sur l'exercice des droits syndicaux, notamment par la mise en place d'un service minimum sont inacceptables. Le SNUipp s'opposera à toute remise en cause du droit de grève.

- La loi de prévention de la délinquance, l'abaissement de la majorité pénale pour les mineurs récidivistes, l'enfermement des mineurs risque de stigmatiser une partie de la jeunesse. Le SNUipp oppose à cette politique répressive, une politique de prévention.

#### ► pour s'opposer et lutter tous ensemble dès la rentrée,

le SNUipp, avec la FSU, s'engage à rassembler la profession le plus largement possible en réunissant les personnels. Pour construire les mobilisations qui s'imposent, il cherchera l'unité syndicale nécessaire, à tous les niveaux (école, éducation, Fonction publique, interprofessionnel) comme avec les associations et collectifs auxquels nous participons.

Pour atteindre ces objectifs, le SNUipp considère que la bataille de l'opinion est décisive.

**ALORS, MAINTENANT, DANS L' UNITÉ, AGIR ET RÉAGIR!**

